



Déclaration liminaire FSU – CTA 29 mai 2017

M. le recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA

A la suite de l'élection présidentielle, nous voici dotés d'un nouveau ministre de l'Education nationale, en la personne de M. Blanquer. Habituellement, dans ces circonstances, la FSU réserve son avis et attend de voir à l'œuvre le nouveau Ministre afin de le juger sur ses actes, quelles que soient les intentions énoncées en amont de sa nomination, par lui ou le président fraîchement élu.

Cependant, en l'occurrence, pour M. Blanquer il existe un précédent.

Nous avons déjà pu le juger sur ses actes, certes pas en tant que Ministre de l'éducation nationale, mais à des responsabilités de haut niveau, notamment en tant que Recteur et DGESCO. A l'époque, dans cette fonction, il a mis en œuvre les coupes budgétaires décidées par Nicolas Sarkozy et il est irrémédiablement associé aux yeux des personnels aux politiques régressives de celui-ci dont les milliers de suppressions de postes et la destruction de la formation initiale des enseignants. Toutes actions que la FSU a dénoncées avec force en son temps. Sa nomination est donc perçue comme une agression par la majorité des personnels.

Quant aux intentions, elles sont contenues dans son livre programmatique, « L'école de demain », paru à l'automne qui a inspiré semble-t-il le programme du candidat Macron. Ce qui y est écrit est dans la droite ligne de ses actions précédentes : renforcement des pouvoirs des chefs d'établissement et des directeurs d'école pour cadrer les politiques pédagogiques de l'éducation nationale. Ceci s'accompagne évidemment du développement de « l'autonomie des établissements » qui est en réalité celle des chefs d'établissement avec la mise en concurrence à tous les niveaux des personnels, des équipes, des écoles et établissements du second degré. C'est l'abandon d'une école donnant les outils de l'émancipation à tous les élèves et un resserrement sur les « fondamentaux » réduits aux seuls mathématiques et français. C'est une formation professionnelle initiale régionalisée où l'apprentissage devient l'alpha et l'omega de la politique menée en la matière. C'est, comme les premières mesures annoncées le montrent bien dans le cadre de la suppression du dispositif plus de maître que de classe et de la refonte des rythmes scolaires, l'ignorance, voire le mépris, de l'expertise et de la parole des acteurs de terrain que sont les personnels.

Vous l'avez compris, M. le Recteur, Mesdames et Messieurs, comme le nouveau Ministre, la FSU veut œuvre à construire l'école de demain : celle de la réussite pour tous, dont les personnels seraient respectés et reconnus, dans le cadre d'un service public national ambitieux. Ce n'est pas celle de M. Blanquer.

En attendant, les acteurs de terrain que nous sommes sont toujours sur le pont et nous avons à examiner, aujourd'hui, un ordre du jour bien chargé. Je prendrais donc seulement encore quelques minutes pour pointer l'un d'entre eux qui préoccupe tous les personnels, en particulier ceux des départements alpins. Je veux parler de la réorganisation des services administratifs. Soucieux d'entendre les personnels et de l'efficacité de cette mesure, vous nous avez donné, M le Recteur, des assurances que je tiens à rappeler ici. L'assurance qu'il n'y aura aucune mesure de carte suite à cette réorganisation, en particulier dans les Hautes-Alpes. L'assurance de votre volonté de renforcer les deux DSDEN alpines et, de manière générale, de maintenir des services publics de proximité. L'assurance enfin d'une concertation



Déclaration liminaire FSU – CTA 29 mai 2017

en amont des prises de décision. Le processus de réorganisation administrative devant se poursuivre en 2017-2018, la FSU a reçu votre engagement de la réunion d'un groupe de travail pré-CTA des élus du personnel, toutes catégories confondues, pour examiner les hypothèses travaillées par l'administration rectorale avant présentation au CTA pour validation.

Dans ce dossier comme dans d'autres, M. le Recteur, vous avez pris en compte l'avis des personnels. Nous vous en remercions et émettons le souhait qu'il en soit toujours ainsi pour la suite de votre action, quelles que soient les nouvelles orientations politiques prises par notre nouveau Ministre.